## LANCEMENT DES TRAVAUX DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE L'APW D'ORAN

# Une panoplie de dossiers à l'ordre du jour

***De nombreux thèmes ont été inscrits au programme de la 2e session ordinaire de l'APW d'Oran, qui s'est tenue au siège de la wilaya, concernant divers secteurs de développement, comme le budget supplémentaire de l'année 2009, l'étude des dossiers relatifs à la récupération de 13 terrains agricoles pour l'intérêt public, la création d'une nouvelle entreprise de gestion et d'entretien de l'éclairage public et de panneaux de signalisation, la rentrée scolaire, ainsi que le dossier des marchés de gros à Oran.***

Lors de la première séance de cette session, en prenant la parole, le wali d'Oran a expliqué que la wilaya a tiré énormément profit des préparatifs pour le GNL16, notamment sur le plan des infrastructures (mise à niveau des hôtels, des restaurants… des plages, des routes et autoroutes ainsi que des espaces verts).

Pour le premier responsable de l'exécutif, Oran doit se présenter dans sa plus belle image.

Dans ce cadre, il a déclaré qu'une commission de wilaya sera installée dans les prochains jours pour désigner les lauréats du grand prix de la wilaya et qui sera attribué au propriétaire de la meilleure vitrine, du meilleur moyen de transport, du meilleur café et restaurant, ainsi que d'autres distinctions.

D'autre part, le wali d'Oran, qui prévoit l'augmentation du nombre des étudiants universitaires de 70 000 (enregistré cette année) à 100 000 pour l'année 2009/2010, a annoncé, concernant les préparatifs entamés pour la réussite de la prochaine rentrée universitaire 2009/2010, que plus de 6 000 places pédagogiques seront réceptionnées en plus des 6 000 déjà réalisées, de même que 5 000 lits vont être consacrés pour héberger les nouveaux inscrits universitaires originaires d'autres wilayas.

Il a également noté que le projet lancé par la wilaya pour le renforcement de l'éclairage public est bien avancé et permettra, une fois achevé, de mettre en place 93 nouveaux postes électriques (groupement d'Oran), après avoir constaté, suite à une étude, que le problème des coupures de courant qui causaient des désagréments pour les citoyens oranais était dû à la surcharge des postes de transformateurs électriques.

Au cours de cette session, il est également question d'étudier le sort de 11 dossiers de lots de terrains agricoles, situés à Mers El-Kebir, Messerghine, Sidi Chami, Ançor, Es-Senia, Mers El-Hadjaj, Bousfer (3 lots), Tafraoui et Oued Tlilat, qui devraient être restitués à la propriété publique, de même qu'il sera question de discuter d'autres volets relatifs aux principaux axes sus-cités.

**Ben Aziz**

## LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION FINANCIÈRE ET ÉCONOMIQUE DE L'APW

# «L'entreprise de transport risque de mettre la clé sous le paillasson dans moins de deux ans»

Le président de la commission économique et financière de l'APW avait déclaré lundi dernier, lors de la tenue de la deuxième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya, en plaidant pour l'octroi de deux milliards de centimes de subvention à l'entreprise publique de transport en commun d'Oran (ETO), que cette dernière court sérieusement le risque de déclarer faillite dans le cas d'un refus de subvention. «L'ETO a atteint cette année près de 97 millions de dinars de déficit, de même qu'elle en enregistre chaque année», a confirmé le président de ladite commission devant les membres de l'APW d'Oran. Selon lui, l'ETO fait actuellement face à des difficultés financières majeures, notamment à cause du problème qui se pose pour l'amortissement des coûts des investissements initiaux de cette entreprise, dont l'achat des bus, seul, a coûté 125 milliards de centimes. L'intervenant, également commissaire aux comptes de l'entreprise en question, a expliqué que le rythme avec lequel l'ETO rembourse ses dettes des achats d'équipements, qui sont de l'ordre de 12,5 milliards de centimes annuellement, met en danger l'équilibre financier de la société. Ainsi, les 9 milliards de centimes de subvention que débloque annuellement la tutelle au profit de l'ETO sont insuffisants, et c'est de là qu'il a estimé que l'aide de la wilaya est vitale.

**B. A.**

## CAMPAGNE MOISSONS-BATTAGES À TIARET

# Les prémices d'une production prometteuse

***C'est une campagne moissons-battages des plus prometteuses que connaît cette année la wilaya de Tiaret à quelques jours seulement de son lancement officiel, et ce, en dépit des contraintes signalées tels le déficit en moissonneuses ou encore les pertes occasionnées par les incendies.***

En effet, sur une production d'un million deux cent cinquante mille quintaux (1 250 000 q) toutes céréales confondues, pas moins de 550 000 q ont été collectés et livrés aux différentes coopératives par près de 3 000 agriculteurs, une véritable prouesse si l'on tient compte du niveau de collecte enregistré à la même période des années précédentes et qui ne dépassait pas les 45 000 q. S'agissant des rendements réalisés cette saison, l'on peut dire qu'il s'agit bel et bien d'une exception du fait qu'ils ont avoisiné plus de 30 q à l'hectare pour l'orge et 20 q à l'hectare pour le blé dur et tendre avec des pics atteignant parfois les 55 q dans certaines micro-zones des parties sud et nord de la wilaya.

Interrogé à ce sujet, le directeur des services agricoles devait nous déclarer que ces résultats sensiblement probants s'expliquent manifestement par les efforts consentis par l'ensemble des acteurs concernés aussi bien avant que durant la campagne, une période marquée par une panoplie de mesures de sensibilisation ponctuées par des opérations de contrôle ciblant les différents points de collecte pour s'enquérir entre autres des conditions de stockage des céréales.

Le même intervenant devait, en ce sens, argumenter ces résultats par la mise en œuvre des mesures incitatives liées entre autres à l'augmentation des prix d'achat des céréales par les CCLS, le payement des agriculteurs dans les délais convenus, soit dans les 72 heures après la livraison, et enfin l'allégement des dossiers. Aussi, le fait de ne pas tenir compte des endettements des fellahs et la prolongation des horaires d'ouverture pour les coopératives — jours fériés compris — permettant aux agriculteurs d'effectuer sans interruption leur livraison, sont également considérés comme des facteurs encourageants, voire déterminants dans ces résultats.

Cela dit, et au vu du rythme adopté jusque-là, l'on peut présager d'ici la fin de la campagne, prévue début du mois d'août, une collecte florissante dépassant même les prévisions arrêtées au préalable.

**Mourad Benameur**

# Les élus RCD de Sidi-Aïch nous écrivent

En réponse à la mise au point de M. Ouzani Kamel, occupant le poste de P/APC de Sidi-Aïch, parue dans les colonnes de votre journal (édition du 16 juin 2009), dans laquelle ce dernier s'est livré à une attaque en régle contre les élus du RCD de l'assemblée, nous vous prions de publier notre réponse.

L'auteur de la mise au point nous incrimine, nous citant personnellement, sur des questions toutes aussi fantaisistes les unes que les autres, relatives à la gestion des affaires de la commune. M. Ouzani nous accuse nommément, sans présenter la moindre preuve, d'avoir été à l'origine, entre autres, du blocage de l'implantation d'un château d'eau sis à Maâla, ce qui n'est que pure calomnie. Chose pour laquelle nous nous réservons le droit d'entamer des poursuites judiciaires pour diffamation.

Pour ce qui est des projets de réalisation, M. Ouzani parle de «démarrage» de certains projets, au moment où tant de communes de la wilaya en réceptionnent.

Plus fantaisiste encore, l'auteur du brûlot évoque l'aménagement de la place Mohamed-Boudiat, alors que ladite place est restée à ce jour dans son état, délabrée, comme peuvent en témoigner tous les citoyens de la ville.

Sur sa lancée, M. Ouzani nous rend coupables des retards constatés dans les travaux d'amélioration urbaine. La question se pose ici : si deux élus (sur neuf) de l'opposition seraient en mesure de bloquer une assemblée communale dirigée par une majorité. Ne faudra-t-il pas, plutôt, imputer ces retards que l'auteur reconnaît au passage au premier responsable de l'APC, lequel ne quitte jamais son bureau que pour rejoindre sa voiture de service aux vitres fumées, transformée en tour d'ivoire. S'agissant des activités sportives au niveau de notre commune, les dirigeants et les athlètes peuvent aisément témoigner de la situation lamentable dans laquelle se trouve le mouvement sportif dans son ensemble. Plus loin, M. Ouzani, dans sa riposte à nos dénonciations, reconnaît textuellement avoir procédé à l'aménagement, en plus de son bureau et ceux de ses adjoints, de la salle de délibérations. Des travaux qu'il a effectués, faut-il noter, suivant des procédures qui restent pour nous tout à fait obscures. En conclusion, nous tenons à rappeler à l'auteur de la mise au point que notre parcours et notre combat, connus de tous, nous classent parmi les enfants dignes de cette ville. Les Sidi-Aïchois sauront distinguer les plus authentiques ; les douloureux évènements de 2001 sont encore vivaces dans les mémoires pour nous rappeler le rôle joué par tout un chacun. A bon entendeur salut !

**Ichalal Belkacem,**
**Mohli Nadir, élus RCD/APC de Sidi-Aïch**

## UN ENFANT MORDU PAR UN ÂNE À SIDI-BEL-ABBES

# Le vérétinaire pourchassé par le père

La localité de Messer, dans la région de Boukhanefis (Sidi-bel-Abbès), a dernièrement été le théâtre d'un incident qui a failli coûter la vie à un vétérinaire alors qu'il était en mission dans le cadre de l'exercice de ses fonctions.

Selon nos sources, le vétérinaire a été dépêché par l'inspection pour un cas de suspicion de rage chez un âne appartenant à un éleveur.

Alors que le praticien procédait aux différents tests sur l'animal, ce dernier s'est tout d'un coup rué sur le fils du propriétaire, un enfant de huit ans, et l'a mordu. Son père, un ancien gendarme, saisissant un fusil à pompe, s'est mis à pourchasser le vétérinaire qui heureusement a réussi à prendre la fuite. Alerté par la gendarmerie, le père a été placé sous mandat de dépôt par le procureur de la République de Benbadis dans la journée de samedi dernier.

L'enfant a été acheminé vers le secteur sanitaire pour une prise en charge médicale alors que la bête enragée a été abattue. Il convient de signaler que cet incident n'est pas le premier du genre en matière de sécurité des vétérinaires qui ont été souvent menacés, voire agressés dans l'exercice de leur fonction par des personnes qui n'acceptaient pas de reconnaître l'infraction relevée par les praticiens.

**A. M.**

## BLIDA

# 481 cadres démissionnent du MSP

Selon un communiqué parvenu à notre rédaction, signé par le Dr Tidjini Mohamed, responsable du bureau du Mouvement pour la prédication et le changement à Blida, 481 cadres du MSP de la même ville auraient démissionné pour rejoindre les rangs du MPC. «C'est par fidélité à la ligne tracée par les cheikhs Nahnah et Bouslimani, et en raison des dépassements constatés lors du dernier congrès du MSP, que les anciens cadres de ce parti ont démissionné pour rejoindre le nôtre», lit-on dans le communiqué.

Contacté par téléphone, l'actuel chef du bureau du MSP de Blida, Benhafaf Mohamed, dément catégoriquement ce chiffre qu'il considère trop gonflé.

«Dans la wilaya de Blida, le MSP ne peut pas compter plus de 400 adhérents. Il est vrai qu'une trentaine d'anciens militants avaient quitté notre parti mais parler de 481, je trouve que cela est exagéré», affirmera-t-il avant d'ajouter : «Je peux vous assurer que le MSP se porte très bien à Blida et les cadres démissionnaires dont on parle n'activent plus depuis une dizaine d'années».

Pour revenir au communiqué, il importe de souligner qu'il y est écrit qu'en date du 26 juin dernier s'est effectuée la création du madjlis echoura du bureau du MPC de la wilaya de Blida et ce, sous la direction de Abdelmadjid Menasra, vice-président de ce parti.

**M. B.**